

PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU LUNDI 21 JANVIER 2019

Date de la séance :
Lundi 21 janvier 2019

Date de convocation :
Mardi 15 janvier 2019

Date d'affichage :
Mardi 15 janvier 2019

Nombre de délégués en exercice :
Titulaires : 46
Suppléants : 24

Présents :
Titulaires : 9
Suppléants : 4

Votants : 13

Le lundi vingt-et-un janvier deux-mille-dix-neuf à quatorze heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au dix-neuf rue Gustave Eiffel à Rambouillet sous la présidence de Monsieur Daniel MORIN, premier vice-président de SITREVA.

Etaient présents :

M. Pierre-Yves KOPPE • MM. Daniel MORIN, Jacques GEFFROY, **Vice-présidents,**

Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Bernard JOUVE • M. Dominique GUERTON, Mme Liliane HISSELI • Mme Nicole CAILLEAUX • Mme Yolande LETORT **conseillers syndicaux titulaires,**

Mme Sybille de BEAUDIGNIES • M. Jean-Claude SOLIGNAT • M. Jacques FORMENTY • M. Alexandre TCHERNETZKY • **conseillers syndicaux suppléants votants.**

Etaient excusés : MM. Benoît PETITPREZ, Daniel BONTE, Mme Chantal RANCE • MM. Jean-Louis BAUDRON, Éric SEGARD • MM. Jean-Yves DEBALLON, Emmanuel BIWER • M. Xavier DUGOIN, Mme Anne THIBAUT • M. Marc ALLES, Mme Francine BERTRAND, M. Norbert BUREAU, Mme Chantal BURGHOFFER, M. Xavier CARIS, MM. Thierry CONVERT, Hervé DUPRESSOIR, Jean-Louis FLORES, Frédéric MONTEGUT, Ismaël NEHLIL, Mme Brigitte POINCELIN, M. Guy POUPART • M. Pierre BILIEU, MM. Stéphane LEMOINE, Dominique MAILLARD, Patrick OCZACHOWSKI, Mme Jocelyne PETIT, M. Jean-Pierre RUAUT • M. Jacques BEASLAY, Mme Patricia BERNARDON, MM. Pierre BONNEAU, Jean-Michel DUBIEF, Alain LAJUGIE, • MM. Jean-Yves GASNIER, Serge HENAUT, Alain MERCERON, Gaëtan ROUSSEAU, Jean-Paul VASSORT.

Secrétaire de séance : Mme Liliane HISSELI

Le quorum n'étant pas atteint, Monsieur Daniel MORIN, premier vice-président de SITREVA, président de la séance, annonce que, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, le Comité syndical sera à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle sur le même ordre du jour, à savoir :

Ordre du jour :

Délégation de service public :

- Convocation de la Commission consultative des services publics locaux ;

Achats publics :

- Autorisation de signature du marché d'assurance des risques statutaires.

Au cours de cette nouvelle séance, le Comité syndical délibérera valablement sans condition de quorum.

La séance est levée à 14h40.

La Secrétaire de séance,

SIGNÉ

Liliane HISSELI

Le premier vice-président de SITREVA,

SIGNÉ

Daniel MORIN